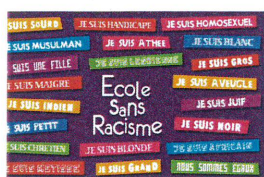


CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 19 octobre 2021



17h45 Monsieur Merchet, Principal de l'établissement, ouvre la séance.

Membres présents à l'ouverture de la séance : M. MERCHET Cédric, Mme BARBE Lory, M. GRANDE Angel, Mme CABON Aurélie, Mme RIGON Nathalie, Mme PRADELLE Catherine, M. ROUQUET Dominique, Mme LEBRUN Aline, M. PLANAS Jean-Michel, Mme VICEIRA Sophie, Mme DUPUY Christelle, Mme ARMANI Betty, Mme DEROSIN Bouchra, M. DOU Jean-René, M. ALBIGOT Patrick, Mme BRESSOLLES Laëticia, Mme LE ROUX Nathalie, M. MILITON Denis, M. DUVAL Dimitri, M. CAILLOT Alexis, M. CAPPELLETTO Antoine, M. GREGORIO Maxime, Mme PIERARD Sarah

23 membres sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum étant atteint, la séance débute.

M. Grandé était secrétaire de séance le 08/04/2021 – M. Martinez était secrétaire de séance le 29/06/2021.

Mme Bressolles, représentante des parents d'élèves, est désignée secrétaire de séance.

Approbation procès-verbal de la séance du 29 Juin 2021

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2021:

Nombre de présents : 23	
Suffrages exprimés : 23	Pour : 21
Contre : 0	Abstentions : 2

Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Principal énumère l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Fonctionnement administratif et financier

- Installation du Conseil d'Administration
- Installation des différentes commissions
- Concessions de logement
- Conventions et contrats divers
- Recrutement d'Assistants d'Education
- Préparation du budget 2022

2. Fonctionnement pédagogique et éducatif

- Bilan de la rentrée scolaire
- Projets et sorties scolaires
- Dispositif « Devoirs faits »

3. Questions diverses

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'ordre du jour du Conseil d'Administration :

Nombre de présents : 23	
Suffrages exprimés : 23	Pour : 23
Contre : 0	Abstentions : 0

17h55 : Arrivée de Mme Degeilh Aurélie, représentante des parents d'élèves. 24 membres sont présents.

1. Fonctionnement administratif et financier

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres du Conseil d'Administration

Civilité	Nom	Prénom	Fonction
<u>Membres de droit</u>			
M.	MERCHET	Cédric	Principal
Mme	BARBE	Lory	Principale-Adjointe
M.	GRANDE	Angel	Adjoint-Gestionnaire
Mme	CABON	Aurélie	CPE
M.	CASSAN	Jean-Clément	Maire
Mme	NAVARRO	Karine	Représentante de la Communauté de Communes
Mme	SIORAT	Florence	Conseillère départementale
M.	HEBRARD	Gilbert	Conseiller départemental
			Personnalité qualifiée (désignée par le Rectorat)
			Personnalité qualifiée (désignée par le Conseil Départemental)
<u>Représentants des personnels enseignants et d'éducation</u>			
<u>Titulaires</u>			
M.	ROUQUET	Dominique	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
Mme	FRANCOIS	Véronique	Représentant des personnels enseignants et d'éducation

Mme	LEBRUN	Aline	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
M.	PLANAS	Jean-Michel	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
Mme	VICEIRA	Sophie	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
Mme	RIGON	Chloé	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
Mme	RIGON	Nathalie	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
<u>Suppléants</u>			
Mme	PRADELLES	Catherine	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
Mme	AT	Amélie	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
M.	SIGUIER	Alexandre	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
M.	TELLIA	Richard	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
Mme	SALLIOU	Sarah	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
Mme	BACHARAN	Stéphanie	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
Mme	DUPUY	Christelle	Représentant des personnels enseignants et d'éducation
<u>Représentants des personnels administratifs, territoriaux et de santé</u>			
<u>Titulaires</u>			
Mme	ARMANI	Betty	Représentant des personnels administratifs, de santé et des agents
Mme	DEROSIN-JDILY	Bouchra	Représentant des personnels administratifs, de santé et des agents
M.	DOU	Jean-René	Représentant des personnels administratifs, de santé et des agents
<u>Suppléants</u>			
M.	TESTE	Christophe	Représentant des personnels administratifs, de santé et des agents
Mme	REY	Marylène	Représentant des personnels administratifs, de santé et des agents
Mme	BOMBAIL	Céline	Représentant des personnels administratifs, de santé et des agents
<u>Représentants des parents d'élèves</u>			
<u>Titulaires</u>			
Mme	TOURNEAU	Nadiège	Représentant des parents d'élèves
M.	ALBIGOT	Patrick	Représentant des parents d'élèves
Mme	BRESSOLLES	Laetitia	Représentant des parents d'élèves
Mme	CAPPELLETTO	Agnès	Représentant des parents d'élèves
M.	MILITON	Denis	Représentant des parents d'élèves
M.	DUVAL	Dimitri	Représentant des parents d'élèves
Mme	DEGEILH	Aurélié	Représentant des parents d'élèves
<u>Suppléants</u>			
Mme	LE ROUX	Nathalie	Représentant des parents d'élèves
M.	CAILLOT	Alexis	Représentant des parents d'élèves
<u>Représentants des élèves</u>			
<u>Titulaires</u>			
M.	CAPPELLETTO	Antoine	Représentant des élèves
Mme	CAZENEUVE	Loane	Représentant des élèves
Mme	PIERARD	Sarah	Représentant des élèves
<u>Suppléants</u>			
Mme	COULIOU	Louna	Représentant des élèves
Mme	TALLANDIER	Charlotte	Représentant des élèves
M.	GREGORIO	Maxime	Représentant des élèves

INSTALLATIONS DES DIFFERENTES COMMISSIONS :

Monsieur le Principal énumère les différentes commissions et leurs principes et présente leurs différents membres.

Commission permanente

Le décret n° 2020-1632 du 21 décembre 2020 portant diverses mesures de simplification dans le domaine de l'éducation dans son **Article R. 421-22. Précise : Le conseil d'administration se prononce, lors de la première réunion qui suit le renouvellement de ses membres élus, sur la création d'une commission permanente et sur les compétences qu'il décide, en application du dernier alinéa de l'article L. 421-4, de lui déléguer parmi celles mentionnées aux 6°, 7°, 8°, 9°, 10° et 12° de l'article R. 421-20.**

« Lorsqu'elle a été créée, il peut soumettre à la commission permanente toute question sur laquelle il souhaite recueillir son avis. ».

Conformément à l'article 2 du décret n° 2020-1632 du 21 décembre 2020, les présentes dispositions entrent en vigueur à compter du prochain renouvellement des conseils d'administration des établissements régis par le chapitre 1er du titre II du livre IV du code de l'éducation.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve dans le cadre du décret n° 2020-1632, la non création d'une commission permanente.

Nombre de présents : 24	
Suffrages exprimés : 24	Pour : 23
Contre : 0	Abstentions : 1

Conseil de discipline

Membres de droit		
Le Principal, président	M. MERCHET Cédric	
La Principale-Adjointe	Mme BARBE Lory	
L'Adjoint-Gestionnaire	M. GRANDE Angel	
La CPE	Mme CABON Aurélie	
Membres élus		
Représentants des personnels enseignants et d'éducation (4)	M. ROUQUET Dominique	Mme AT Mélanie
	Mme FRANÇOIS Véronique	M. TELLIA Richard
	Mme RIGON Nathalie	Mme SALLIOU Sarah
	Mme RIGON Chloé	Mme LEBRUN Aline
Représentant des personnels administratifs, territoriaux et de santé (1)	M. DOU Jean-René	M. TESTE Christophe
Représentants des parents d'élèves (3)	Mme BRESSOLLES Laetitia	Mme DEGEILH Aurélie
	M. ALBIGOT Patrick	M. MILITON Denis
	Mme TOURNEAU Nadiège	Mme LE ROUX Nathalie
Représentant des élèves (2)	M. CAPPELLETTO Antoine	M. GREGORIO Maxime
	Mme PIERARD Sarah	Mme COULIOU Louna

Comité d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté

Membres de droit		
Le Principal, président	M. MERCHET Cédric	
La Principale-Adjointe	Mme BARBE Lory	
L'Adjoint-Gestionnaire	M. GRANDE Angel	
La CPE	Mme CABON Aurélie	
Le représentant du Conseil Départemental	M. HEBRARD Gilbert	
L'Infirmière	Mme BOVE Véronique	
Le médecin scolaire	Docteur CAMPISTRON Marion	
L'assistante sociale	Mme DONINI Marylène	
Membres élus		
Représentants des personnels enseignants et d'éducation (2)	Mme PRADELLES Catherine	Mme RIGON Nathalie
	M. ROUQUET Dominique	
Représentant des personnels administratifs, territoriaux et de santé (1)	M. DOU Jean-René	M. TESTE Christophe
Représentants des parents d'élèves (2)	Mme DEGEILH Aurélie	Mme CAPPELLETTO Agnès
	Mme TOURNEAU Nadiège	M. CAILLOT Alexis
Représentant des élèves (1)	M. CAPPELLETTO Antoine	M. GREGORIO Maxime

Commission Hygiène et Sécurité

Membres de droit		
Le Principal, président	M. MERCHET Cédric	
La Principale-Adjointe	Mme BARBE Lory	
L'Adjoint-Gestionnaire	M. GRANDE Angel	
La CPE	Mme CABON Aurélie	
L'Agent de prévention	M. ANTEQUERA ATOCH Sylvin	
Le médecin scolaire	Docteur CAMPISTRON Marion	
Membres élus		
Représentants des personnels enseignants et d'éducation (2)	Mme PRADELLES Catherine	Mme BACHARAN Stéphanie
	Mme LEBRUN Aline	M. ROUQUET Dominique
Représentant des personnels administratifs, territoriaux et de santé (1)	M. DOU Jean-René	Mme BOMBAIL Céline
Représentants des parents d'élèves (2)	M. ALBIGOT Patrick	Mme LE ROUX Nathalie
	M. DUVAL Dimitri	M. CAILLOT Alexis
Représentant des élèves (2)	Mme PIERARD Sarah	M. CAPPELLETTO Antoine
	M. GREGORIO Maxime	

Commission éducative

Membres de droit		
Le Principal, président	M. MERCHET Cédric	
La Principale-Adjointe	Mme BARBE Lory	
L'Adjoint-Gestionnaire	M. GRANDE Angel	
La CPE	Mme CABON Aurélie	
Membres élus		
Représentant des personnels enseignants et d'éducation (1)	Mme FRANÇOIS Véronique	Mme DUPUY Christelle
Représentant des parents d'élèves (1)	Mme BRESSOLLES Laëtitia	Mme TOURNEAU Nadiège M. ALBIGOT Patrick M. MILITON Denis
Représentant des élèves (1)	M. GREGORIO Maxime	M. CAPPELLETTO Antoine

Commission Fonds social

Membres de droit		
Le Principal, président	M. MERCHET Cédric	
La Principale-Adjointe	Mme BARBE Lory	
L'Adjoint-Gestionnaire	M. GRANDE Angel	
La CPE	Mme CABON Aurélie	
L'Infirmière	Mme BOVE Véronique	
L'assistante sociale	Mme DONINI Marylène	
Membres élus		
Représentant des personnels enseignants et d'éducation (1)	Mme DUPUY Christelle	Mme PRADELLE Catherine

Conseil de la Vie Collégienne

Membres de droit		
Le Principal, président	M. MERCHET Cédric	
La Principale-Adjointe	Mme BARBE Lory	
L'Adjoint-Gestionnaire	M. GRANDE Angel	
La CPE	Mme CABON Aurélie	
Membres élus		
Représentant des personnels enseignants et d'éducation (1)	Mme VICEIRA Sophie	M. TELLIA Richard
Représentants des élèves (au moins 1 par classe)	1 représentant par classe	

A 18h15, départs de Mme Derosin et Mme Armani – 22 membres sont présents.

REGLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Monsieur le Principal fait une lecture rapide du règlement intérieur du conseil d'administration.

« PREAMBULE : Le Conseil d'Administration tient ses séances dans le respect des textes en vigueur : Déclaration universelle des droits de l'homme, Préambule de la Constitution de 1958, décret de 1985 modifié en 2005 et Code de l'Education. Il est garant du respect des valeurs de la République. En conséquence, il réfute toute idée ou manifestation d'inégalité entre les humains, toute idée de prosélytisme politique ou religieux.

Au-delà de ses compétences juridiques, le Conseil d'Administration est un lieu privilégié de dialogue et d'échanges de points de vue. Le Chef d'Etablissement, président du conseil d'administration, ou son représentant dirige les débats tout en favorisant l'expression de ses membres.

Article 1 : La règle du quorum (présence de la majorité de ses membres) se vérifie à l'ouverture de la séance.

Article 2 : L'ordre du jour est adopté en début de séance en s'appuyant sur le projet envoyé avec la convocation. Toute question diverse doit être déposée 48 heures avant la séance par écrit auprès du Chef d'Etablissement sauf cas d'urgence.

Article 3 : Le Conseil d'Administration ne se tient pas en séance publique ; le Président peut inviter des personnes au titre de leur qualité ou de l'éclairage qu'elles pourraient apporter aux débats.

Article 4 : La durée des séances ne doit pas dépasser deux heures et demie ; si à cette échéance, l'ordre du jour n'est pas épuisé, il est demandé une prolongation d'une demi-heure qui peut être refusée par la majorité des membres.

Article 5 : La prise de parole durant les séances est gérée par le Président.

Article 6 : Les votes en Conseil d'Administration sont personnels ; si un des membres le demande, le vote se déroule à bulletins secrets. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Article 7 : A la demande d'un collège de représentants, une interruption de séance peut être demandée.

Article 8 : Des documents susceptibles d'éclairer les débats peuvent être distribués durant la séance avec l'autorisation du Président. Dans la mesure du possible, les documents sont joints à la convocation.

Article 9 : Un procès-verbal est établi à l'issue de chaque séance.

Article 10 : Publication : le procès-verbal en son entier (les actes votés et le compte rendu de la séance intégrant les vœux débattus et votés) est transmis aux autorités de tutelle ; il est approuvé lors de la séance suivante. Le procès-verbal en son entier est affiché dans l'établissement dans des lieux accessibles aux personnels, aux élèves et aux parents d'élèves. Il est également accessible sur l'ENT pour tous les usagers en mode connecté.

Article 11 : Tous les membres du Conseil d'Administration sont tenus à l'obligation de discrétion.

Article 12 : Le chef d'établissement est tenu de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration une fois qu'elles ont reçu le contrôle de légalité.

Voté, le règlement intérieur du Conseil d'Administration s'applique à tous. »

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le règlement ci-dessus :

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre : 0	Abstentions : 0

CONCESSIONS DE LOGEMENTS :

Personnels d'Etat logés par Nécessité Absolue de Service (NAS)

Le Principal, M. Merchet ayant reçu l'autorisation de ne pas loger, le logement n° 1 est loué à Mme ESTERIOLO Oriane, secrétaire de direction. Le montant du loyer s'élève à 612,08 €.
Le logement n° 2, dévolu à la fonction d'Adjoint Gestionnaire, est concédé à M. GRANDE.
Le logement n° 3, dévolu à la fonction de Principal-Adjoint, est concédé à Mme BARBE.
2 personnels sont donc logés par Nécessité Absolue de Service.
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les concessions de logement attribuées à Mme Barbe et M. Grandé.

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre : 0 0	Abstentions :

CONVENTIONS ET CONTRATS 2021-2022**Contrats de maintenance et de contrôle technique 2020**

ALO	Montant par an
Photocopieurs service Gestion + vie scolaire- (SHARP)	1 125,00 €
Photocopieur couleur AD° - SHARP	1 400,00 €
Affranchi GO LA POSTE	576,00 €
Alarme incendie (SIEMENS)	1 530,00 €
Extincteurs (CHRONOFEU)	1 200,00 €
Enlèvement Ordures ménagères SIPOM	2 310,00 €
Enlèvement des déchets de soins médicaux - MIDI COLL	165,00 €
Portail automatique (LACROIX)	270,00 €
Syndicat mixte de l'eau – Réseau 31	260,00 €
Syndicat mixte de l'Alarme intrusion SOCOREM	1 030,00 €
Montant total pour ALO :	9 866,00 €

AP	
Photocopieur SDP- N et B - SHARP	1 200,00 €
GERELEC logiciel gestion livres au CDI	260,00 €
Montant total pour AP :	1 460,00 €

SRH	Montant par an
Dératisation et désinsectisation ISS	520,00 €
Vidange bacs à graisse ISS	410,00 €
à payer par tonne de retraitement des graisses dans 1 centre agréé	110,00 €
Maintenance des appareils de cuisine AVLIS - SRH et Atelier Segpa	Rupture de contrat
Nettoyage et dégraissage des hottes de cuisine ISS	950,00 €
Enlèvement des biodéchets – CLER VERT	4 220,00 €
Enlèvement des huiles usagées OLEO recycling/ ALLO à l'huile	190,00 €
Montant total pour SRH :	6 400,00 €

CONVENTIONS	Montant par an
Centre Français de la Copie	1 000,00 €
Convention avec la Mairie pour l'utilisation du centre culturel	Gratuit
Convention Groupement Mutualisateur CAE/CUI Lycée Déodat de Séverac Toulouse	50,00 €
Convention Groupement Comptable	150,00 €
Convention Groupement Mutualisateur Informatique Collège Voltaire TARBES	100,00 €
Convention Groupement Mutualisateur AIDAT Lycée Gallieni	150,00 €
Association Les Francas	100,00 €
Piscine de Villefranche de Lauragais	1 500,00 €
Montant total :	3 050,00 €

AUTRES CONTRATS	Montant prévisionnels
ASSURANCE COLLEGE - MAIF	1 500,00 €
Assurance Véhicule SMALC	520,00 €

TOTAL GENERAL 22 796,00 €

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le renouvellement des contrats et conventions liés au fonctionnement de l'établissement :

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre : 0 0	Abstentions : 0

AVENANT CONTRAT MAIF :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les modifications du contrat signifiées dans l'avenant au contrat MAIF :

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 21
Contre : 0	Abstentions : 1

RECRUTEMENT DES ASSISTANTS D'EDUCATION :

La Parole est donnée à Madame Cabon, CPE, pour présenter le recrutement des AED.

L'établissement bénéficie d'une dotation de 4,5 équivalents temps plein.

Numéro de contrat	NOM Prénom	Date début contrat	Date fin contrat	Quotité
n° 100960	Mme RIGON Chloé	18/10/2021	14/11/2021	25%
n° 100959	M. DESGROUX Théo	18/10/2021	30/06/2022	75%
n° 100161	Mme PETIT Guenaëlle	01/09/2021	31/08/2022	50%
n° 99347	M. DESGROUX Théo	01/09/2021	19/09/2021	80%
n° 99321	M. PECH-EGLEMME Barthélémy	01/09/2021	31/08/2022	50%
n° 99319	M. ZOZOR Emanuel	01/09/2021	31/08/2022	50%
n° 99318	Mme DUFFAU Charlène	01/09/2021	31/08/2022	50%
n° 99313	Mme RIGON Chloé	01/09/2021	31/08/2022	75%
n° 99263	M. DELAUNEY Mathieu	01/09/2021	31/08/2022	75%
n° 97726	Mme ESTERIOLO Oriane	01/09/2021	17/10/2022	100%
n° 97726	Mme ESTERIOLO Oriane	01/07/2022	31/08/2022	100%

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le recrutement d'assistants d'éducation.

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre : 0	Abstentions : 0

REPARTITION DES FLUIDES :

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'Administration approuve la répartition des charges relatives à la viabilisation de l'établissement entre les SERVICES ALO et SRH comme suit :

EDF : 70% au ALO

30% au SRH

Fuel : 70% au ALO (80 % en 2021)

30% au SRH (20 % en 2021)

Gaz : 70% au ALO

30% au SRH

Eau : 50% au ALO

50% au SRH

Nombre de présent : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre : 0	Abstentions : 0

CONVENTION DE MANDAT :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la convention de mandat relative à la vente d'objets confectionnés en faveur de Mme PRADELLES.

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre : 0	Abstentions : 0

DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous : Délégation passation Marchés

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre : 0	Abstentions : 0

PRÊT DE CLES AUX ENTREPRISES

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le montant de la caution de 20 € pour le prêt de clés et de 50 € pour le prêt de la télécommande du portail.

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre : 0	Abstentions : 0

2. Fonctionnement pédagogique et éducatif

I. RESULTATS AUX EXAMENS

SES F Mitterrand : Résultats CFG 2013 à 2021						
Effectifs				en %		
Session	Présentés	Reçus	Refusés	Session	Reçus	Refusés
2013	17	17	0	2013	100%	0%
2014	16	14	2	2014	88%	12%
2015	17	12	5	2015	70%	30%
2016	11	10	1 abs	2016	91%	9%
2017	12	11	1 abs	2017	91.66	8.34%
2018	5	5	0	2018	100%	0%
2019	11	11	0	2019	100%	0%
2020	16	15	1	2020	94%	6%
2021	11	10	1	2021	91%	9%

SES F Mitterrand : Résultats DNB Pro 2021					
Effectifs				en %	
Session	Présentés	Reçus	Refusés	Reçus	Refusés
2019	6	6	0	100%	0
2020	16	13	3	81,3%	18,7%
2021	11	5	6	45,5%	54,5%

Dont 1 Mention Assez Bien

M Merchet précise que la politique de l'établissement est d'inscrire tous les élèves de troisième SEGPA au DNB pro et pas seulement les élèves volontaires, ce qui explique la baisse du pourcentage de reçus

Collège François Mitterrand : Résultats DNB Général de 2013 à 2021

Session	Très Bien	Bien	Assez Bien	Sans Mention	Refusés	Reçus	Présentés
2013	9	19	31	26	14	85	99
2014	8	30	22	23	8	83	91
2015	12	25	34	19	15	86	105
2016	22	24	23	23	8	92	100
2017	47	34	11	5	3	97	100
2018	20	27	28	19	8	94	102
2019	28	31	15	12	6	86	92
2020	25	28	12	11	10	76	86
2021	39	20	26	28	8	113	121

Session	Très Bien	Bien	Assez Bien	Sans Mention	Refusés	Reçus
2013	9%	19%	31%	26%	14%	86%
2014	9%	33%	24%	25%	9%	91%
2015	11%	24%	32%	18%	14%	82%
2016	22%	24%	23%	23%	8%	92%
2017	47%	34%	11%	5%	3%	97%
2018	20%	26%	27%	19%	8%	92%
2019	30.5%	33.7%	16.3%	13%	6.5%	93.5%
2020	29,1%	32,6%	14,0%	12,8%	11,6%	88,4%
2021	32,2%	16,5%	21,5%	23,1%	6,6%	93,4%

II. ORIENTATION

Orientation des élèves de 3^e générale

Voies d'orientation	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves
2 nd e Générale et technologique	92	76,0 %
2 nd e PRO	17	14,1 %
1 ^{re} année CAP	11	9,1 %
Redoublement	1	0,8 %

Orientation des élèves de 3^e SEGPA

Voies d'orientation	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves
2 nd e Générale et technologique	0	0 %
2 nd e PRO	0	0 %
1 ^{re} année CAP	11	100 %
Redoublement	0	0 %

I. STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT en 2020

A la rentrée 2021, l'établissement accueille 18 divisions : 4 divisions en 6^e, 3 divisions en 5^e, 4 divisions en 4^e, 3 divisions en 3^e ainsi que 4 divisions de SEGPA, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

L'établissement scolarise 434 élèves, dont 69 en SEGPA.

6^{ème} : 125 élèves (dont 18 SEGPA)

5^{ème} : 103 élèves (dont 16 SEGPA)
4^{ème} : 110 élèves (dont 18 SEGPA)
3^{ème} : 96 élèves (dont 17 SEGPA)

Structure pour l'année scolaire 2021-2022

Le collège accueille cette année : 434 élèves.

Niveau	Nombre de divisions	Nombre d'élèves	Nombre de divisions SEGPA	Nombre d'élèves par division en SEGPA
6 ^{ème}	4	107	1	18
5 ^{ème}	3	87	1	16
4 ^{ème}	4	92	1	18
3 ^{ème}	3	79	1	17
TOTAL	14	365	4	69

Pour la rentrée prochaine : la sectorisation de la commune de **Tarabel** est attendue. Elle permettrait de stabiliser les effectifs.

La politique volontariste d'intégration des élèves de SEGPA se poursuit. Les élèves continuent à bénéficier des cours des enseignants du collège dans les disciplines suivantes : Anglais, Arts Plastiques, Education Musicale et EPS.

Les enseignements optionnels du Latin, de L'Occitan et de la Chorale se poursuivent.

La bilangue Chinois a été ouverte cette année sur le niveau 6[°] avec 35 élèves inscrits (2 groupes).

Niveau	Latin	Occitan	Chinois
6 [°]			35
5 [°]	16	47	2
4 [°]	13	24	16
3 [°]	9	42	13

II. RENTREE SCOLAIRE 2021

La rentrée scolaire s'est faite sous le protocole sanitaire de niveau 2 permettant toutefois la présence de tous les élèves.

Le protocole a été rappelé à tous les élèves et à toutes les familles en début d'année scolaire.

Ce niveau est descendu au niveau 1 au 4 octobre. Les activités sportives peuvent désormais sans restriction en intérieur et en extérieur.

III. LES OBJECTIFS DE L'ETABLISSEMENT

L'établissement a été évalué au cours de l'année scolaire 2020-2021. Un pré-rapport a été envoyé à l'établissement et présenté le 1^{er} juillet 2021.

Les objectifs que se fixe l'établissement :

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

- ☐ Poursuivre le lien avec les écoles et développer celui avec les lycées ;
- ☐ Assurer la maîtrise des fondamentaux pour les élèves ;
- ☐ Permettre une orientation positive de tous les élèves.

Domaine 2 – La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

- ☐ Préparer l'arrivée au collège des élèves ;
- ☐ Accompagner au mieux les élèves à besoins particuliers ;
- ☐ Oeuvrer pour l'intégration des élèves de SEGPA ;
- ☐ Améliorer sensiblement les relations entre les élèves ;
- ☐ Favoriser le bien-être des personnels.

Dans ce cadre, trois axes majeurs seront poursuivis et développés :

Le label contre le racisme et contre les discriminations



La prévention du harcèlement à l'école avec l'intégration du programme national Phare



L'éducation au développement durable



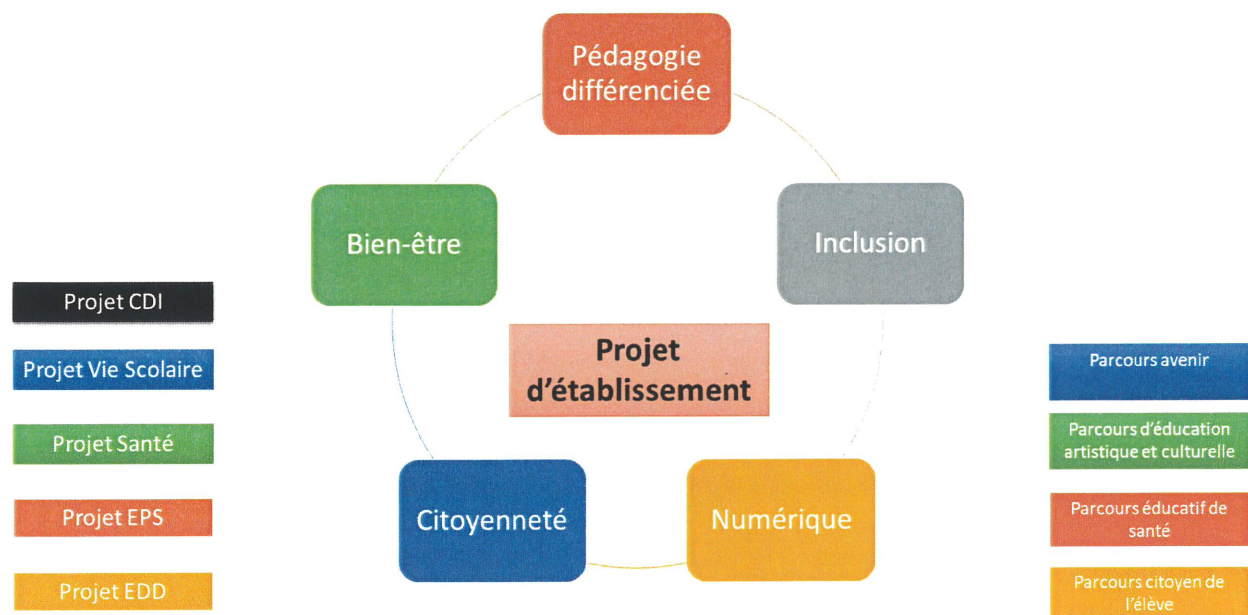
Domaine 3 – Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

- ☐ Maintenir le dialogue constructif entre les membres de la communauté éducative au sein des instances ;
- ☐ Prévoir des formations à initiative locale ;
- ☐ Solliciter un dialogue de gestion avec la collectivité territoriale.

Domaine 4– L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

- ☐ Fidéliser les partenariats culturels et éducatifs ;
- ☐ Mettre en place un partenariat avec des entreprises locales pour la SEGPA ;
- ☐ Promouvoir et valoriser les productions des élèves.

Ce rapport doit permettre de finaliser la rédaction du projet d'établissement autour des axes suivants :



Dispositif « Devoirs faits »

Madame la Principale adjointe nous présente le dispositif des devoirs faits.

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices et travaux écrits qui sont donnés en-dehors de la classe prolongent le travail fait en classe. Ces devoirs sont parfois une source d'inégalités entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille. Le programme Devoirs faits a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin. Devoirs faits s'adresse à des élèves volontaires qui bénéficieront d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux « devoirs faits ». Cette offre doit être conçue en fonction des besoins des élèves, de façon à favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets. Elle contribue aussi à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants.

Sur le fonctionnement, les parents étaient destinataires d'un courrier avec coupon d'inscription dans le dossier d'inscription.

Actuellement, les professeurs principaux chargés du repérage des élèves en difficulté proposent aux familles une inscription sur le dispositif.

De même, après les conseils de classe du 1^{er} trimestre, lors de la remise des bulletins les familles seront à nouveau sollicitées pour inscrire leurs enfants.

Nombre d'élèves concernés :

118 élèves inscrits au 12 Octobre 2021, soit **27 % des effectifs**

La majorité des inscrits est scolarisé en SEGPA et en 6^e

Nombre de personnels intervenant :

- **10 enseignants** mobilisés sur le dispositif : ils proposent 13 H de DF
- **1 Service civique** qui propose 10 H de DF

Les moyens mis à disposition :

- **23 H de Devoirs faits** sont ainsi ouverts aux élèves du collège
- 217,5 HSE mises à disposition de l'établissement par le Rectorat pour la période de fonctionnement
- 0,25 IMP pour la coordination du dispositif

Activités pause méridienne

ALAC

Tous les jours sauf le mercredi de 12h00 à 14h00 – Jeux de société – Ateliers divers

Service Civique :

- Ateliers au foyer : Dessin, peinture, jeux de société, ...
-

Psychologue de l'éducation nationale :

- Club Echecs

Association :

- Club Jeu de dames

Association sportive :

Futsal – Tous les lundis et jeudis de 12h00 à 13h00
Badminton – Tous les mercredis de 12h30 à 14h15
Volley-ball – Tous les mercredis de 14h15 à 16h00

Projets de sorties scolaires

Le Gestionnaire présente les sorties scolaires de l'année 2021/2022

SORTIES 2021									
DATES	DESTINATION	RESPONSABLE	NBRE	DON	TOTAL DON	TRANSPORT	ENTREES	observations	Part. ETS
9/10/21	SORTIE SAINT FEREOLE	Me BACHARAN	124	- €	- €	826,00 €			
T1	PISCINE T1	EPS				1 818,00 €			
21/10/21	FRENCH FAB TOUR	Mr ROUQUET	28	- €	- €	240,00 €		3°1/4°1+1 de 3°2	TA
15/11/21	CINEMA VILLEFRANCHE "BIGGER	Mr LAPORTE	132	- €	- €	202,00 €		Toutes les 4°	
25/11/21	VISITE ESM	Mr ROUQUET	28	- €	- €	201,37 €		- € 3°1 + 3° intéressés	TA
2 DEC	LP LE SIDOBRE (<i>pas de tranp.</i>)	Mr ROUQUET	28	- €	- €	0,00 €		- € 3°1 + 3° intéressés	TA
10/12/21	THEATRE	Me COMBES	117	4,00 €	468,00 €	320,66		4°	
TOTAL						3608,03 €	0,00 €		
SORTIES 2022									
DATES	DESTINATION	RESPONSABLE	NBRE	DON	TOTAL DON	TRANSPORT	ENTREES	observations	Part. ETS
T1	PISCINE T2	EPS				3 434,00 €	1 800,00 €		
13/01/22	THEATRE SCAPIN	Me GIL	108	4,00 €	432,00 €	320,66 €		5°	

03/02/22	CINEMA AUZIELLE	Me FRANCOIS	103	4,00 €	412,00 €	262,60 €	3°
8/02/22	SORTIE LIBRAIRIE	Me TISNE	46	4,00 €	- €	177,82 €	- € 6°1 / 6°5
8/03/22	THEATRE LES FAUVES	Me GIL	102	4,00 €	408,00 €	320,66 €	- € 3°
9/03/22	MUSEE RESISTANCE	Mr LAPORTE	30	4,00 €	120,00 €	183,19 €	- € 3°2
10/03/22	MUSEE RESISTANCE	Mr GAFFARD	30	4,00 €	120,00 €	183,19 €	3°3
10/03/22	THEATRE LES FAUVES	Me GIL	102	4,00 €	408,00 €	320,66 €	- € 3°
11/03/22	MUSEE RESISTANCE	Mr ROUGIE	20	€	80,00 €	183,19 €	3°1
16/03/22	MUSEE RESISTANCE	Mr MARTINEZ	29	- €	- €	183,19 €	- € 3°4
28/03/22	SPECTACLE V.HUGO A CARMAN (pas de transp.)	Mr LAPORTE	96			0,00 €	4°
31/03/22	SORTIE TGI	Me GIL	29	4,00 €	- €	183,19 €	3°3
7/04/22	ENQUETE AU MUSEUM TOULOUSE	Me DUPUY	30	€	120,00 €	202,00 €	6°4
11/04/22	THEATRE EN ANGLAIS	Me AT	115	€	460,00 €	320,66 €	1 404,00 €
12/04/22	THEATRE EN ANGLAIS	Me AT	115	4,00 €	460,00 €	320,66 €	1 326,00 €
12/05/22	PARCOURS RESISTANCE	Mr LAPORTE	32	- €	- €	183,19 €	- € 3° DU CNR
19/05/22	PRAP	Mr ROUQUET	9		- €	202,00 €	3°1 et/ou 4°1
20/05/22	COURSE CONTRE LA FAIM (pas de transp.)	Me BACHARAN	108	- €	- €	0,00 €	5°
14/06/22	SORTIE LATINISTE	Me COMBES	33			202,00 €	5° + 4°

21/06/22	CATHEDRALE ALBI	Mr LAPORTE	108	4,00 €	432,00 €	532,52 €	592,00 €	5°	
A				4,00 €					
DEFINIR	SITE ARCHE. MONTANTS	Me COMBES	24	€	96,00 €	202,00 €			
A	SORTIE THEATRE CARAMAN								
DEFINIR	(pas de transp.)	Me BAZIN	133	€	532,00 €	0,00 €			
A									
DEFINIR	SORTIE SOREZE	Me GIL	31		- €	210,00 €		5°3	
	TOTAL				4 080,00 €	8 127,38 €	5 122,00 €		

En raison des coûts élevés de la sortie Théâtre en Anglais prévue le 13 décembre 2021, celle-ci sera à replanifier sur l'année civile 2022.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le programme des sorties présenté ci-dessus :

Nombre de présents :22
Suffrages exprimés : 22
Contre : Abstentions :

Don du FSE pour les sorties scolaires et le CDI

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le don du FSE pour les sorties du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021-2022 (4€/élève) et de 1400 € pour le CDI.

Nombre de présents : 22	
Suffrages exprimés : 22	Pour : 22
Contre :	Abstentions :

3. Questions diverses

Question 1

Concernant la restauration scolaire :

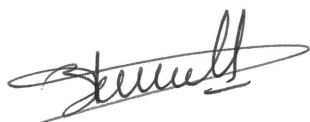
Pour les denrées de base comme le pain, les pâtes (féculents en général) est-il possible de passer à des produits bio qui ne sont généralement pas plus cher ?

M DOU chef cuisinier nous fait part de ses recherches et a pu constater sur plusieurs produits que le bio reste plus cher.

Mais l'achat local est favorisé comme par exemple pour le pain ou les pâtes achetés au Moulin de Perrine.

La séance est levée à 19h45.

Le Secrétaire de séance



Le Président du Conseil d'Administration



Cédric MERCHET
COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND
ACADEMIE DE TOULOUSE
LE PRINCIPAL
31460 CARAMAN

C.A. du mardi 19 octobre 2021
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FONCTION	NOM	PRESENT	ABSENT	REMPLACE PAR	EMARGEMENT
CHEF D'ÉTABLISSEMENT	M. MERCHET CÉDRIC	☒			
CHEF D'ÉTABLISSEMENT ADJOINT	MME BARBE LORY	☒			
ADJOINT-GESTIONNAIRE	M. GRANDE ANGEL	☒			
CONSEILLERE PRINCIPALE D'ÉDUCATION	MME CABON AURELIE	☒			A. Cabon
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES					
CONSEIL GENERAL	M. HEBRARD GILBERT				
	MME SORAT FLORENCE				
MAIRIE	M. CASSAN JEAN-CLEMENT		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES	MME NAVARRO KARINE				
PERSONNALITES QUALIFIEES DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL					
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION	M. ROUQUET DOMINIQUE	X			
	MME FRANCOIS VERONIQUE			Mme Pradelle	
	MME LEBRUN ALINE	X			
	M. PLANAS JEAN-MICHEL	X			
	MME VICEIRA SOPHIE	X			
	MME RIGON CHLOE		X	MME DUPUY CHRISTELLE	
	MME RIGON NATHALIE	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIF, TERRITORIAUX ET DE SANTE	MME ARMANI BETTY	☒			
	MME DEROSIN-JDILY BOUCHRA	☒			
	M. DOU JEAN-RENE	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ÉLÈVES	MME TOURNEAU NADIEGE		X		
	M. ALBIGOT PATRICK	X			
	MME BRESSOLLES LAETITIA	X			
	MME CAPPELLETTO AGNES		X	Mme Le Roux	
	M. MILITON DENIS	X			
	M. DUVAL DIMITRI	☒			
	MME DEGEILH AURÉLIE				
REPRESENTANTS ELUS DES ÉLÈVES	CAPPELLETTO ANTOINE 4°4	☒			
	CAZENEUVE LOANE 3°4				
	PIERARD SARAH 4°2	☒			
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 24 PRESENTS SUR 28					

Gregorio Maxime 4°5
Chicot Alexis 3°2

Mossm



Collège François
Mitterrand

Affaire suivie par :
Cédric MERCHET
Principal

Téléphone
05 62 18 82 50

Courriel
0311690u@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
Avenue du 19 mars 1962
31460 CARAMAN



A Caraman, vendredi 1^{er} octobre 2021

Le Principal
du collège François Mitterrand

à

Monsieur / Madame

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil d'Administration du Collège François Mitterrand aura lieu :

Mardi 19 octobre 2021 à 17h45
Salle 14

Ordre du jour :

1. Fonctionnement administratif et financier

- Installation du Conseil d'Administration
- Installation des différentes commissions
- Concessions de logement
- Conventions et contrats divers
- Recrutement d'Assistants d'Education
- Préparation du budget 2022

2. Fonctionnement pédagogique et éducatif

- Bilan de la rentrée scolaire
- Projets de sorties scolaires
- Dispositif « Devoirs faits »

3. Questions diverses

Les points de questions diverses devront être déposés ou transmis par mail au secrétariat de Monsieur le Principal au plus tard le vendredi 15 octobre 2021 à 17h.

Email : 0311690u@ac-toulouse.fr

Par avance, je vous remercie pour votre participation à ce 1er conseil d'administration de l'année scolaire 2021-2022 et vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Cédric MERCHET
Le Principal

